



District de l'Aude
de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



*L'OFFICIEL 11
DISTRICT DE L'AUDE
DE FOOTBALL*

Saison 2024/2025
L'Officiel n°18
Du 19 Novembre 2024

LES VALEURS DU FOOTBALL



PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge
et tout niveau



RESPECT

Respecter l'adversaire,
l'arbitre, l'encadrement



ENGAGEMENT

Engagement
du corps et du cœur



TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil
de toutes les aptitudes



SOLIDARITÉ

Solidarité du football français
et du sport d'équipe





District de l'Aude
de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

NOS PARTENAIRES

11TEAMSPO**RTS**




**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des Services Départementaux de
l'Éducation Nationale de l'Aude (DSDEN11)


DIGIT
INNOVATION


ALKE



L'INDÉPENDANT



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMMISSION JEUNES

PV du 12/11/24

Réunion Visio : Mr David CARRASCO, Mr Alain DROUIN, Mr Jérôme TISSEUR, Mr Patrice BOFFELI

CATEGORIE U₁₂

POULE A

-La rencontre **OCSM 4 – FA CARCASSONNE 4** non jouée du 09/11 se jouera **le 07/12 à 15h30**

-**COURSAN 2 – FUN 5** du 09/11 Forfait COURSAN 2é forfait amende 26€

POULE B

-La rencontre **OCSM 3 – FA CARCASSONNE 3** non jouée du 09/11 se jouera **le 07/12 à 15h30**

CATEGORIE U₁₃

-Pour rappel le tour préliminaire n'apparaissant pas sur footclubs se jouera **Samedi 16 Novembre sous forme d'une triangulaire.**

-Chaque équipe jouera 20 minutes contre chacune des équipes présente

-L'après-midi commencera par l'épreuve du jonglage.

-Les feuilles de matchs papier et la feuille de synthèse seront envoyées aux clubs organisateurs. La feuille de jonglerie sera envoyée à tous les clubs et vous pouvez la télécharger ici.

<https://aude.fff.fr/simple/feuille-de-jonglerie/>

-Tout retour d'une feuille papier différente que celle fournie sera passible d'une amende de 30€

-Le non-envoi des résultats, rencontre et jongles, avant le mardi 19 novembre sera passible d'une amende de 20€



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

VOICI LE TABLEAU DES TRIANGULAIRES

POULE A	POULE B	POULE C	POULE P
GFPLM 1	GFC 3	LIMOUX FC 2	US MINERVOIS
FU NARBONNE 2	OCSM 2	TRAPEL FC 1	FA CARCASSONNE 2
MJC GRUISSAN	LIMOUX FC 1	TRAPEL FC 4	LUC FC
POULE D	POULE E	POULE F	
ARZENS 2	CARCASSONNE FA 3	HMO 2	
TREBES FC 1	CARCASSONNE FA 1	GOAL 1	
FCCM 2	RC PIEUSSE	OCSM 3	
POULE G	POULE H	POULE I	
FC LAUQUET	COURSAN	FU NARBONNE 5	
GFC 1	SCNM 1	FU NARBONNE 1	
FMCS	OCSM 4	FA CARCASSONNE 4	
POULE J	POULE K	POULE L	
RC BADENS	FU NARBONNE 4	SCNM 2	
FC BRIOLET 1	HMO 1	FCCM 1	
GFC 2	FC ALARIC	FC CONGAING	
POULE M	POULE N	POULE O	
GFPLM 2	SAINT PAPOUL 1	TRAPEL FC 2	
FCSA 1	OCSM 1	GOAL 2	
FCSA 2	FUN 3	ARZENS 1	
CLUB RECEVANT			

CHAMPIONNAT NIVEAU 1 POULE A

- La rencontre **OCSM 2 – GOAL** non jouée du 09/11 se jouera **le 07/12 à 15h**

CHAMPIONNAT NIVEAU 1 POULE B

- La rencontre **OCSM – FUN** non jouée du 09/11 se jouera **le 07/12 à 13h30**

CHAMPIONNAT NIVEAU 2 POULE C

- Journée du 05/10 **US CONQUES Amende 30€** non envoi FMI ou FDM

CHAMPIONNAT NIVEAU 2 POULE D

- La rencontre **LUC FC – FCCM 2** non jouée du 09/11 se jouera **le 07/12 à 14h**
- La rencontre **EC COURSAN – FC ARMISSAN** non jouée du 09/11 se jouera **le 07/12 à 13h30**
- Journée du 12/10 **MJC GRUISSAN amende 30€** non envoi FMI ou FDM



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

CATEGORIE U15

- Pour rappel, les matchs de coupe de l'Aude non joués le 19/10 ont été reprogrammés le 21/12/2024. Les clubs qui souhaitent jouer en semaine doivent s'entendre et envoyer leur accord commun par mail au secrétariat.
- Sans accord, les matchs se joueront impérativement le Samedi 21 décembre.

COUPE DE L'AUDE

- La rencontre **GFC – RC MALEPERE** se jouera le mercredi 27/11 à 19h00 à Saissac

CHAMPIONNAT NIVEAU 1

- La rencontre **FU NARBONNE – GFC** non jouée du 05/10 se jouera le 21/12 à 15h

CHAMPIONNAT NIVEAU 2 POULE A

- La rencontre **MJC GRUISSAN – CUXAC** non jouée le 09/11 se jouera le 13/11 à 17h30

CATEGORIE U17

- Pour rappel, les matchs de coupe de l'Aude non joués le 19/10 ont été reprogrammés le 21/12/2024. Les clubs qui souhaitent jouer en semaine doivent s'entendre et envoyer leur accord commun par mail au secrétariat.
- Sans accord, les matchs se joueront impérativement le Samedi 21 décembre.

CHAMPIONNAT NIVEAU 1

- **GOAL – SCNM** du 09/10 Forfait SCNM – 2é forfait amende 49€

CHAMPIONNAT NIVEAU 2

- Forfait général et mise en sommeil de l'équipe **ENT.ALZONNE MONTREAL** amende 71€



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

INFORMATIONS DIVERSES

POUR RAPPEL

- **Dans les compétitions de jeunes U12 à U17 le nombre de mutés est fixé à 4 dont un hors période. (Règlement fédéral).**
- **Ce nombre de muté est plafonné à 6 dont 1 hors période**
- **Les clubs ayant demandé un muté supplémentaire pour une équipe de jeune au titre du statut des éducateurs seront contrôlés régulièrement. L'éducateur déclaré permettant de bénéficier du muté supplémentaire devra obligatoirement être présent et noté sur la FMI.**

Le président

David CARRASCO



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMMISSION SENIORS

PV du 12/11/2024

Président : M Loic Gieules

Présents : David MÉNARD, Aubin Candilier, Bencheik Farid, Renou Laurent

FORFAITS

D4 A CHALABRE 2 amende 56 € (2e forfait)

D4 A PEXIORA 2 amende 44 €

**Le Président de la commission
Mr Gieules Loic**



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMMISSION DEPARTEMENTALE A L'ARBITRAGE

PROCÈS VERBAL N°7 - jeudi 7 novembre 2024 à 18h00

Présents : Maxime KERROUX, Océane JACOMET, Nasser KHOUCHANE, Thierry LESVIGNE, Radouane MOUSSAOUI, François PADJEN, Frédéric PAUTHE, Pascal PIQUEMAL

Visioconférence : Dorian ARREGHINI, Frédéric LEVILLAIN, Lucie PIQUEMAL, Inaya RIVALAIN, Claude SAUNIER,

La séance est ouverte par le président à 18h00.

ORDRE DU JOUR

- Audition d'un JAD2 à 18h30 et d'un arbitre D3 à 19h30
- Présentation des nouveaux membres et évolution de la CDA
- Retour sur les notes théoriques et échec/absence aux tests physiques
- Point des différents pôles (Désignation, observation, jeune et pôle référent)
- Promotion accélérée JAD et/ou opportunité senior D2 ?
- Catégorie nouveaux arbitres
- Proposition changement RI
- Manquement
- Divers

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL N° 6

Approbation à l'unanimité du procès-verbal N°6 du 22/10/2024.



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

AUDITION D'UN JAD2

Les membres de la CDA ont pris connaissance des faits.

Rappel des faits :

- Lors de la rencontre Montplaisir Trapel catégorie U15
- Lors de la rencontre, l'arbitre a infligé deux cartons jaunes à chacune des équipes présentes. À la fin du match monsieur l'arbitre n'a pas retranscrit ces cartons sur la feuille de match informatisée, estimant lui-même qu'il n'était pas mérité. Ce même arbitre a attesté qu'aucun des clubs ne lui avaient demandés d'enlever ces cartons. Version réitérée lors de son audition.

Délibération : La CDA autorise le JAD2 à être de nouveau désignable sur des rencontres, mettant fin à sa suspension à titre provisoire.

AUDITION DE L'ARBITRE D3

Les membres de la CDA ont pris connaissance des faits.

Rappel des faits :

- Retour sur sa faute technique commise lors de la rencontre Saint Eulalie Montagne Noire ayant entraîné une réserve technique posé par l'US Montagne Noire jugée irrecevable sur la forme mais justifiée sur le fond. L'arbitre reconnaît son erreur et l'a pleinement assumé dès qu'il en a pris connaissance par son observateur.

Délibération : La CDA décide de faire un rappel à l'ordre à cet arbitre

Présentation des nouveaux membres

Madame Océane Jacomet et Monsieur Frédéric Pauthe intègrent la CDA. Leurs compétences et leurs enthousiasmes seront de précieux atouts pour notre équipe.



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

Retour sur les notes théoriques et échecs/absences aux test physique

Les arbitres ayant échoué au test physique arbitrent en catégories inférieures.

Des rattrapages aux tests physiques pourront être proposés lors de la FIA, à la demande des arbitres en situation d'échecs.

Pour les jeunes arbitres, il sera proposé une session un vendredi soir pour s'entraîner aux lois du jeu.

Possibilité d'une évolution des tests théoriques avec une partie plus conséquente de QCM mais la CDA insiste sur le fait que chaque arbitre doit savoir répondre aux fondamentaux (procédure remise en jeu/réserve technique, motif d'AVT, CFD, etc..).

Point des différents pôles

Pôle désignation :

Différents membres continuent à être formés à cette tâche ardue. L'objectif du Président Maxime Kerroux est de déléguer au plus vite ces missions afin de pouvoir valider d'autres objectifs.

Depuis le début de la saison, 30 observations ont été effectuées.

Le responsable des observations senior Dorian Arreghini prévoit d'allonger le délai de préavis à 10 jours pour faciliter l'organisation des observateurs sur le terrain. Cette décision vise à offrir une meilleure anticipation pour les observateurs, leur permettant de s'organiser plus efficacement tant en termes de préparation que de logistique. Actuellement, avec un délai plus court, il est parfois difficile pour certains observateurs de coordonner leurs disponibilités.

Pôle jeune :

Depuis le début de la saison, tous les arbitres U13 ont été accompagné lors de leurs rencontres. La catégorie JAD1 compte 3 personnes qui ont tous pu être observé depuis le début de la saison.

- Un JAD2 sera prochainement observé une seconde fois afin de statuer sur une promotion accélérée en JAD1



District de l'Aude de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

- Un JAD2 bénéficiera d'une deuxième observation prochainement afin de l'installer sur des matchs U15
La catégorie JAD2 compte 7 arbitres dont 4 ont été observés. L'effectif de jeunes arbitres devrait être renforcé avec les deux FIA à venir.

Pôle référent :

Les résultats des tests écrits sont jugés insuffisants. De plus, quelques retours témoignent de tenus jugées incorrectes lors de l'arrivée au stade (short, survêtement, ...). Un mail sera envoyé à l'ensemble des arbitres.

Aucun retour n'a été communiqué concernant les actions menées par les arbitres référents au sein de leurs clubs. Seul un arbitre a effectué une sensibilisation au sein de son club.

Opportunité senior D2

Actuellement, il y a 11 arbitres désignables en D1. Certains week-ends, le district fait appel à des arbitres de ligue pour couvrir l'ensemble des matchs. En ce sens, la CDA souhaite offrir l'opportunité aux meilleurs arbitres D2 d'arbitrer des matchs au centre en D1. Ceux-ci ont su se mettre en avant grâce à leur observation pratique, leur note théorique et leur comportement.

Les candidats sont : Hassan Abdelmoumen, Rabie Agguich, Nathan Colbiati, Kamel Fahchouch et Samir Labrigui. Deux d'entre eux seront observés dans les semaines à venir. La CDA décidera alors d'en retenir trois au minimum pour effectuer des matchs en tant qu'arbitre central D1.

Catégorie nouveaux arbitres

Ingrid Caron : Catégorie D2

Tony Montoya : Jeune arbitre stagiaire

Amin El Khamkhoumi : Jeune arbitre stagiaire



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

Modification R.I

Modification de l'article 18 :

- « Catégorie District 2 : Arbitres pouvant diriger les rencontres de District du niveau Départemental 2 et les niveaux inférieurs, ainsi qu'arbitre assistant sur les compétitions de Départemental 1 et les compétitions de Ligue si nécessaire. Ils peuvent être également désigner en tant qu'arbitre central sur les rencontres de Départemental 1, sous réserve de notes probantes et validation par la CDA. »

Modification de l'article 71 :

« Pour les catégories D1, JAD1 et AA1 : En cas d'échec ou d'absence, une séance de rattrapage est organisée, et en cas de nouvel échec ou absence, l'arbitre sera déclassé à la suite du rattrapage suivant les performances réalisées à l'appréciation de la Commission. Un arbitre D1 en situation d'échec au test physique à l'issue de la saison sera automatiquement rétrogradé en catégorie D2. »

Courrier

La CDA juge irrecevable les motifs de la demande d'un arbitre de changer de District.

Divers

Modification des observateurs D1 :

Inaya Rivalain (R3) et Radouane Moussaoui (R2) s'ajoutent à Thierry Lesvigne (R3) en tant qu'observateur D1 en inopinée. Himed Boutaleb (R1), Abdellah Azrou (AAR1) et Mourad Bouyelli (R2) continueront également à observer les D1.

Une observation non-conforme est neutralisée, l'arbitre concerné sera de nouveau observé.

Le Président Maxime KERROUX remercie les participants et lève la séance à 20h45.

La secrétaire de la commission
Mme Océane JACOMET

Le Président de la commission
M. Maxime KERROUX



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

Comité de Direction

Date : 12/11/2024 en visioconférence

Heure : 19h00

Présents : Mesdames Bellabiod Myriam, Giner Fabienne, Messieurs Micheau Pierre, Tisseur Jérôme, Lopez Cédric, Khouchane Nasser, Valat Guillaume, Tayebi Jihed, Renou Laurent, Vivo Sebastien, Moureau Benjamin, Varilles Franck, Drouin Alain, Carrasco David, Boffelli Patrice, Robert Tristan, Peyras Thomas, Barthe Bernard, Froment Nicolas

Excusés : /

Absents : /

Ordre du jour :

1. Mutés supplémentaires
2. Entente
3. Commissions
4. Dérogation Féminines
5. Assemblée Générale d'hiver
6. Election LFO



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

1. Mutés supplémentaires

Statut de l'éducateur

Club	Nombre de muté(s)	Equipe
Gpt Fresquel Cabardes	2	U17
FUN	1	Séniors féminines
FC Sallelois	2	Séniors féminines
AS Bram	2	Séniors 1
GOAL	1	U12
Ent Naurouze Labastide	2	Séniors 2

Statut du délégué

Club	Nombre de muté(s)	Equipe
Villegly	1	Seniors 2

Obtention Label Or Féminines

Club	Nombre de muté(s)	Equipe
FUN	1	Séniors féminines

2. Entente

Le Comité Directeur valide la demande d'entente entre Alaric et Badens en U15F



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

3. Commission

Commission statut de l'éducateur : intégration de Mme Gérard Justine

Commission statut et règlement : intégration de Mme Gérard Justine

Commission de discipline : intégration de Monsieur Varilles Franck

Commission Technique : intégration de Messieurs Mickael Artigas et Florent Monier

Commission événement : intégration de Monsieur Micheau Jean et Madame Fabregat Emilie

4. Dérogation Féminines

Afin de favoriser la pratique des féminines et compte tenu du fait qu'il n'est pas possible de proposer une pratique dans les différentes catégories de compétition, le Comité de Direction décide d'autoriser le sous classement des joueuses comme suit : - 3 U16F-U17F autorisées à pratiquer en U15G

5. Assemblée Générale d'hiver

L'Assemblée Générale d'Hiver se déroulera le 20 décembre 2024 à 19h à Pexiora.

6. Election LFO

Le Comité Directeur félicite Monsieur Glaria pour son élection à la présidence de la Ligue d'Occitanie de Football.

Félicitations également à Monsieur Durante Malvy, représentant audois auprès de Monsieur Glaria, qui occupera le poste de secrétaire général.

Le Président
Pierre Micheau

Le Secrétaire Général
Varilles Franck



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMMISSION D'ENTRAIDE

PV DU VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024

Présidente : Martine DORS

La Commission d'Entraide a pris du retard pour la parution de ses statuts et règlements et nous prions de bien vouloir nous en excuser.

Nous vous convions à en prendre connaissance sur le site du District de l'Aude.

Dans l'article 7, il est mentionné que les clubs de l'Aude seront prélevés chaque début de saison de la somme de 50 euros. La commission d'entraide décale donc le prélèvement au 10 janvier 2025.

Nous vous laissons donc jusqu' au 31 décembre 2024 pour renoncer à cette cotisation.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et nous vous souhaitons un prompt parcours sportif pour cette saison 2024/2025.

La Commission d'Entraide



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMMISSION FUTSAL

PV DU 13 NOVEMBRE 2024 A 18H30

Présents : Jihed Tayebi , Aniss Friyed, Romain Chastang, John Esteve , Thierry Ramon

Ordre du jour :

Nomination des référents

John E et Romain C : gestion des compétitions seniors hommes

Thierry R Futsal féminin

Aniss F et Rachid S : jeunes

Organisation des événements

Coupe de l'Aude féminin dès janvier 2025

Coupe de l'Aude Futsal homme janvier 2025

Organisation des plateaux U7 à U11

Organisation challenge Futsal avenir janvier 2025.

Organisation Noël solidaire Futsal 21 decembre.

Le Président de la commission